

Éditorial

Sciences EN sociétés, pour une logique du *care*

Alors que les relations sciences-société ont été réduites à la portion congrue lors de la préparation de la loi « Fioraso », le sujet est à l'agenda des grands acteurs européens, comme en témoigne le récent rapport de la Fondation européenne de la science¹ (ESF). Il ne s'agit pas de revenir sur l'éternelle question de la défiance de nos concitoyens à l'égard de la science mais de faire le point sur les enjeux contemporains des relations sciences-société dans une dimension large.

Le rapport de l'ESF n'arrive pas sur un terrain vierge. Les questions qu'il pose ont fait l'objet de nombreux travaux et expériences au cours des vingt dernières années. Un seul exemple : pour la Commission européenne, le paradigme « sciences EN sociétés » doit se substituer aux rapports entre « science ET société ». Il s'agit de considérer que la science est une activité humaine, donc sociale de part en part, que les sciences et les techniques concourent constamment à recomposer le social, l'économique et l'environnement, que nous vivons dans des sociétés où la production de connaissances est intimement liée aux pouvoirs de tous types.

Pourtant, le renouveau du discours ne règle pas tout et le rapport de l'ESF pointe trois raisons essentielles de maintenir une attention renouvelée aux relations sciences-société. En premier lieu, importe la façon dont les institutions conçoivent à la fois « la science » et « la société ». S'agit-il de « la Science » neutre, production de vérité, de connaissances objectives et universelles ou « des sciences », production de connaissances dans des contextes d'action dont les méthodes, normes de preuve, pratiques, valeurs et objets sont divers et changent au cours du temps ? Dans la première acception, l'activité scientifique est rarement questionnée et le souci principal concerne l'acceptation sociale des applications des connaissances scientifiques. Dans la seconde acception, la science est considérée comme une activité de

représentation et d'intervention sur le monde ; elle est souvent inter- ou transdisciplinaire ; elle produit en même temps des connaissances et de l'ordre social. Cette seconde acception est en principe celle du paradigme « sciences EN sociétés » et conduit à une reconnaissance de la diversité des lieux et des acteurs de production de connaissances, à une approche large de ces rapports, en termes de politique de la science et de gouvernance de l'innovation. Néanmoins, le comportement de nombreuses institutions montre que la première acception prévaut encore très souvent.

Les discours changent plus rapidement que les pratiques qui restent ancrées dans un rapport instrumental, managérial, dans une logique de contrôle. C'est la seconde raison pour laquelle il faut maintenir ouvert le chantier des relations sciences-société. On observe que, dans de nombreux pays européens, l'impératif de la participation des « publics » (parties prenantes, citoyens « concernés » ou « ordinaires », etc.) s'est imposé ; les responsables des politiques de recherche et d'innovation affirmant la nécessité d'organiser des débats publics en amont des décisions. Néanmoins, cette ouverture se situe trop souvent dans une logique de contrôle, dans une logique de légitimation de décisions déjà prises plutôt que dans une logique d'exploration collective et de construction d'espaces de créativité. Si le nombre et la diversité des activités sciences-société ont considérablement augmenté depuis une vingtaine d'années, les exercices se réduisent trop souvent à un rituel qu'il faut accomplir, une tâche dont il faut s'acquitter dans le cadre des procédures de la « bonne gouvernance ». De plus, du côté de la recherche, l'ouverture des relations sciences-société est limitée par la référence croissante à l'excellence, par la gouvernance de la recherche par les indicateurs de performance, par la marchandisation de la connaissance. Ainsi, l'impératif de participation se trouve réduit à un exercice formel où les futurs sont donnés plutôt que construits, où la diversité des attachements et des valeurs ne trouvent pas d'espace d'expression.

Enfin, la troisième raison tient au sentiment d'austérité et de crise qui marque actuellement différentes

¹ Felt, U. (Chair), Barben, D., Irwin, A., Joly, P.-B., Rip, A., Stirling, A., Stöckelová, T., 2013. *Science in Society: Caring for our Futures in Turbulent Times*, ESF Science Policy Briefing, 50, <http://www.esf.org>.

régions du monde, notamment les pays européens. Il en résulte une attente forte, la science et l'innovation étant considérées comme les seuls moyens de résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Le discours du nouveau programme cadre européen H2020 en est emblématique : « À une époque marquée par une restriction des dépenses publiques, des changements démographiques importants et un renforcement de la concurrence mondiale, la compétitivité de l'Europe, notre capacité à créer des millions de nouveaux emplois pour remplacer ceux que la crise a détruits et, d'une manière générale, notre niveau de vie futur, dépendent de notre aptitude à encourager l'innovation dans les produits, les services, les processus commerciaux et sociaux, et les modèles. »² L'urgence et la nécessité tendent ainsi à réduire les relations sciences-société autour du nœud de la compétitivité, à favoriser une vision étroite de l'innovation, à remettre à l'ordre du jour une conception linéaire des relations entre science, économie et société.

Face à ce constat, le rapport de l'ESF ne préconise rien moins qu'un changement d'attitude. Il s'agit de passer d'une logique de contrôle qui suppose que l'on a à choisir dans un ensemble de décisions clairement définies, à une logique du *care* qui prend au sérieux la complexité, la contextualité et les inévitables tâtonnements qui caractérisent les relations sciences-société, une logique attentive aux processus d'exploration collective. Il s'agit de reconnaître la diversité des situations et des interfaces

entre sciences et société et de tirer parti de cette richesse en créant des espaces qui permettent de confronter les expériences, sans chercher les solutions prêtes à l'emploi et les *golden standards*. Les sciences sociales peuvent y contribuer de façon essentielle, ce qui pose la question de leur insertion dans les grands programmes de recherche, notamment H2020 pour ce qui concerne l'Europe. Il s'agit de ne pas accepter une coupure nette entre la recherche pour l'excellence, d'un côté, et celle qui aurait une pertinence sociale, de l'autre. D'où l'important chantier de l'évaluation de la recherche qui doit absolument prendre en compte les valeurs publiques de la science. Il s'agit de reconnaître la pluralité des valeurs et des processus d'innovation et leurs effets différenciés sur les inégalités et sur les relations de pouvoir. Il s'agit enfin de privilégier le temps de la réflexivité dans les métiers de la recherche, en collaboration avec les acteurs de la société civile.

Quelles que soient ses qualités, un rapport ne constitue rien de plus qu'une ressource dont les acteurs peuvent se saisir. On ne peut rien souhaiter de mieux et espérer que différentes initiatives en cours, notamment celles de la nouvelle Alliance sciences société à laquelle participe NSS-Dialogues, tirent parti de ce rapport de l'ESF et contribuent à un renouvellement des relations sciences-société.

Pierre-Benoît Joly

² Commission européenne (2010). *Europe 2020. Une Europe de l'innovation*, COM (2010) 546 final.